

**Arrêté du 9 novembre 2020 relatif aux contenus et aux modalités de la formation de mise à niveau des titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option « parachutisme », du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « parachutisme » et spécialité « éducateur sportif » mention « parachutisme »**

**Article 9**

L'attestation justifiant de la réalisation du nombre de sauts mentionné ci-dessus est établie selon le modèle figurant en annexe V au présent arrêté.

**ANNEXE V : RELEVÉ D'ACTIVITÉ ANNUELLE (ANNEE 2024)**

Madame Monsieur ( <i>barrer la mention inutile</i> ) NOM DE NAISSANCE :	Prénom :
DATE et LIEU DE NAISSANCE :	
Adresse :	
Téléphone :	Mail :
Numéro de carte professionnelle :	
Numéro Licence FFP :	
Nombre de sauts effectués au cours de l'année 2024 :	
Titulaire du : ( <i>barrer la ou les mentions inutiles</i> )	
BEES 1er degré spécialité « progression traditionnelle » n° :	Nombre de parachutages d'élèves avec SOA en 2024 :
BPJEPS mention ou option « méthode traditionnelle » n° :	
BEES 1er degré spécialité « progression accompagnée en chute » n° :	Nombre de sauts PAC en 2024 :
BPJEPS mention ou option « progression accompagnée en chute » n° :	
BEES 1er degré spécialité « parachute biplace Tandem » n° :	Nombre de sauts TANDEM en 2024 :
BPJEPS mention ou option TANDEM n° :	

Je soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.  
Date :

Signature :

Le relevé d'activité annuelle est à envoyer au DTN de la Fédération française de parachutisme.